

https://farid.ps/articles/hamas_executing_traitors/fr.html

Les exécutions de traîtres par le Hamas à Gaza

Les récents événements à Gaza – l'exécution de collaborateurs par le Hamas – ont ravivé un débat acharné à travers les médias mondiaux et les plateformes sociales. À la suite de ces actes, un schéma familier a émergé : les commentateurs alignés sur les récits de hasbara dénoncent rapidement les Palestiniens comme « incivilisés », dirigeant leur indignation morale contre les partisans palestiniens pour ne pas condamner ces exécutions avec la même ferveur. Ces accusations ne sont pas nouvelles – elles font partie d'une stratégie plus large visant à délégitimer la résistance palestinienne et à détourner l'attention de la violence disproportionnée et de l'oppression systématique infligées à Gaza et à la population palestinienne dans son ensemble.

Une brève histoire de la trahison

Dans chaque guerre à travers l'histoire, les États ont cherché à recruter des collaborateurs – des individus prêts à trahir leur propre camp en échange d'argent, de pouvoir ou de survie. De la Résistance française et des informateurs nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, aux opérations militaires américaines en Irak et en Afghanistan, jusqu'à l'occupation israélienne de la Palestine, la logique reste la même : l'information est une arme puissante, et la trahison en est le prix. Gaza ne fait pas exception. Pourtant, les réactions face aux présumés « traîtres » dans ce contexte sont filtrées à travers une lentille particulièrement toxique et hypocrite.

Un choix remarquable de traîtres

Après d'innombrables messages publics sur le fait de « ramener les otages chez eux » et de « ne pas affamer Gaza », on pourrait s'attendre à ce qu'Israël ait priorisé la recherche d'alliés capables d'aider à la **récupération des otages**. Mais la réalité pointe vers une autre intention. Israël a soutenu un gang criminel, connu sous le nom de « Forces populaires », dirigé par Yasser Abu Shabab. Ce groupe était responsable du **pillage de convois d'aide** et de la **revente de nourriture sur le marché noir de Gaza** à des prix exorbitants. Tout le monde à Gaza, et beaucoup au-delà, savait que **Yasser Abu Shabab avait été renié et expulsé par sa propre tribu bédouine**, qui l'avait déclaré, lui et son gang, hors-la-loi.

Cela révèle une contradiction fondamentale dans le récit de hasbara – prétendre se soucier des otages et nier l'utilisation de la famine comme arme – tout en soutenant simultanément des collaborateurs criminels dont le principal exploit était de **voler de la nourriture à leur propre peuple**.

Trahison et châtiment

Chaque État, quelle que soit son idéologie ou sa géographie, considère la trahison comme l'un des crimes les plus graves possibles. En temps de guerre, la trahison de son propre peuple peut avoir des conséquences fatales – non seulement pour les armées et les gouvernements, mais pour les civils dont la vie dépend de la fragile cohésion de leur société. Pour cette raison, **les lois pénales et militaires de presque tous les pays prescrivent les peines les plus sévères pour les traîtres**, souvent incluant l'emprisonnement à vie ou l'exécution. L'histoire regorge d'exemples. Du traitement par l'Europe des collaborateurs nazis après la Seconde Guerre mondiale à l'exécution d'espions pendant la Guerre froide, les gouvernements ont toujours défendu la sainteté de la loyauté par des châtiments sévères.

Même parmi les États qui se sont éloignés de la peine capitale, **la trahison occupe toujours une place singulière dans la hiérarchie des crimes** – souvent l'un des derniers délits encore possibles de la peine de mort. Aux **États-Unis**, la loi fédérale permet toujours l'exécution pour trahison. En **Inde**, au **Pakistan** et au **Bangladesh**, la trahison et les délits connexes comme « faire la guerre contre l'État » restent des crimes capitaux. Il en va de même dans des pays comme la **Chine**, la **Corée du Nord**, l'**Iran** et l'**Arabie saoudite**, où la peine de mort est régulièrement imposée pour des accusations liées à la politique ou à l'espionnage. Même à **Singapour** et en **Malaisie**, la trahison peut légalement entraîner une condamnation à mort. De nombreux gouvernements à travers le monde soutiennent encore que trahir son pays est un crime si grave qu'il peut justifier la peine ultime.

Et pourtant, lorsque les Palestiniens punissent les collaborateurs – des individus accusés d'empêcher l'aide humanitaire d'atteindre la population affamée – ils ne sont pas dépeints comme un peuple se défendant, mais comme des foules sans loi agissant par barbarie. Les mêmes observateurs qui soutiendraient ou accepteraient la punition sévère d'un traître dans leur propre pays expriment une **indignation morale** lorsque les Palestiniens agissent pour se protéger.

Loi martiale et hypocrisie

Certains propagandistes de hasbara affirment maintenant que les prétendus collaborateurs à Gaza auraient dû bénéficier d'un procès équitable. C'est un argument pratique, surtout pour ceux qui sont impatients de dépeindre les Palestiniens comme incivilisés pour avoir réagi à la trahison en pleine guerre. Mais cela ignore volontairement la réalité sur le terrain : **il n'existe plus de système judiciaire fonctionnel à Gaza**. Après la campagne de destruction d'Israël, **il n'y a plus de tribunaux, plus de cellules de prison, et très probablement plus de juges ou de procureurs survivants**. Des quartiers entiers ont été rasés. Les ministères, les postes de police, les tribunaux – tout a disparu. Les institutions qui gèreraient normalement les enquêtes criminelles et les procédures judiciaires ont été réduites en poussière par les bombardements. Dans de telles conditions, exiger un procès dans une salle d'audience n'est pas seulement irréaliste – c'est malhonnête.

C'est précisément pourquoi **la loi martiale existe** : c'est un cadre juridique conçu pour fonctionner lorsque l'infrastructure civile n'est plus opérationnelle. La loi martiale n'est pas une échappatoire – c'est le système de dernier recours lorsque la société est en ruine. Et

même la loi martiale, lorsqu'elle est correctement appliquée, **inclus des dispositions pour un procès équitable**, bien que sous une forme militaire simplifiée. Cela ne ressemble peut-être pas à une salle d'audience télévisée avec des avocats en costume, mais cela est censé respecter les règles fondamentales de la justice – surtout lorsque le temps, la sécurité et la survie de la communauté sont en jeu.

Comparez cela maintenant à l'**hypocrisie flagrante** du système israélien. Israël a régulièrement utilisé la loi militaire **contre les Palestiniens pendant des décennies**, non pas parce qu'il n'a pas de tribunaux fonctionnels, mais parce que la loi militaire **donne à l'État plus de pouvoir et moins de limites**. Des enfants sont traînés devant des tribunaux militaires. Des détenus sont retenus pendant des mois sans procès. Des condamnations sont prononcées sans preuves rendues publiques. L'utilisation de la loi martiale par Israël ne relève pas de la nécessité – elle relève de la domination et du contrôle.

Ainsi, lorsque les critiques découvrent soudainement une passion pour le « procès équitable » à Gaza, demandez-vous : où était cette préoccupation lorsque Israël a imposé la loi martiale aux civils en Cisjordanie ? Où est-elle lorsque Israël démolit des maisons palestiniennes sans procès ? Lorsque la détention administrative est utilisée pour emprisonner des personnes indéfiniment sans accusation ? Lorsque des enfants sont interrogés sans la présence d'un avocat ?

Il ne s'agit pas de justice. Il s'agit d'**indignation performative** – utiliser le langage de la loi et des droits humains non pas pour protéger les vulnérables, mais pour salir ceux qui sont déjà assiégés.

Abandonnés intentionnellement

Ceux qui choisissent de **collaborer avec un ennemi** exigent généralement **protection ou évacuation** lorsque la guerre se termine. C'est une règle non écrite de l'espionnage : ceux qui trahissent doivent être achetés – non seulement avec de l'argent, mais avec des promesses de sauvetage. Les agents qui risquent leur vie en territoire hostile agissent rarement par loyauté ; ils agissent par peur, désespoir ou opportunisme. Et ils s'attendent presque toujours à ce que leurs gestionnaires assurent leur sécurité lorsque les combats cessent.

À Gaza, il reste incertain si Yasser Abu Shabab et son gang des « Forces populaires » ont jamais reçu de telles garanties de la part d'Israël. Ce qui semble de plus en plus probable, cependant, c'est qu'**Israël n'a pas tenu sa parole** – ou qu'aucun arrangement véritable n'a jamais existé. Les rapports sur le terrain indiquent que lorsque le cessez-le-feu est entré en vigueur, ces collaborateurs ont été **laissés exposés**, sans extraction ni protection, confrontés à la colère de la société même qu'ils avaient exploitée.

Ce ne serait pas la première fois qu'un État puissant **abandonne ses proxies locaux** une fois leur utilité épuisée. Le même schéma s'est répété en Afghanistan, en Irak et au Vietnam, où des interprètes, des informateurs et des milices au service d'armées étrangères ont été ensuite **abandonnés**, souvent traqués par leurs propres communautés comme

traîtres. Pour l'occupant, ces individus sont des outils de convenance – précieux pendant la campagne, jetables lorsque l'objectif change.

Actifs jetables, morts utiles

Si Israël l'avait voulu, il aurait pu organiser des extractions ou offrir un sanctuaire, mais dans ce cas, il semble que **la valeur de ces individus était plus grande dans la mort que dans la vie**. Leurs exécutions sont devenues utiles – non pas militairement, mais **narrativement**. En laissant les collaborateurs tomber entre les mains du Hamas ou des milices locales, Israël s'est assuré que ces hommes subiraient le type de punition rapide et publique qui pouvait ensuite être **diffusée comme preuve de la sauvagerie palestinienne**. Les agents de hasbara et les médias ont saisi l'opportunité : des images et vidéos graphiques ont été partagées, l'indignation morale a été fabriquée, et une question a été posée à haute voix – « Pourquoi les partisans palestiniens ne condamnent-ils pas cela ? ». Ce n'était pas seulement un abandon. C'était un **sacrifice propagandiste**.

La stratégie suit une logique familière : présenter les Palestiniens comme irrationnels, violents et intrinsèquement incapables de respecter des valeurs « civilisées » comme des procès équitables et les droits humains. Cela permet à Israël de se poser en tant que partie plus morale – même en s'engageant dans des punitions collectives, des sièges de famine et la destruction systématique de l'infrastructure de Gaza. Dans ce récit, le collaborateur n'est pas une personne. Il est un **accessoire**, un **pion**, et finalement, un **martyr pour une guerre médiatique** dans laquelle la brutalité de l'ennemi doit toujours être pleinement exposée. Sa vie est jetable. Sa mort est un capital politique. Ce qui rend cette tactique particulièrement efficace, c'est qu'elle inverse les rôles de victime et de méchant. Au lieu d'être tenu responsable de la création des conditions qui donnent lieu à la trahison, au chaos interne et au désespoir, Israël peut pointer du doigt les conséquences inévitables de la trahison comme preuve que la société palestinienne est irrémédiable.

Opérations psychologiques à ciel ouvert

Ce n'est pas une simple spéculation. Les gouvernements ont longtemps utilisé des **opérations psychologiques (psyops)** pour manipuler la perception publique à travers des fuites contrôlées, l'abandon sélectif et l'exploitation narrative. De la CIA au Mossad, les agences de renseignement comprennent que la guerre ne se mène plus seulement sur le terrain – elle se mène **dans l'esprit**, sur les écrans et à travers les titres.

Laisser les collaborateurs mourir – et s'assurer que leurs morts soient visibles – sert plusieurs objectifs :

- **Intimidation** : Cela envoie un message à d'autres à Gaza qui envisagent la collaboration – vous êtes seuls.
- **Délégitimation** : Cela permet à Israël de dépeindre la résistance palestinienne comme brutale et sans loi.
- **Distraction** : Cela détourne l'attention des crimes de guerre israéliens en fabriquant une controverse contre laquelle les Palestiniens doivent se défendre.

- **Division** : Cela sème la méfiance au sein de la société palestinienne, encourageant la croyance que personne n'est en sécurité, même parmi les siens.

Indignation sélective dans les médias occidentaux

Si vous suiviez la couverture des principaux médias internationaux sur la guerre à Gaza, vous pourriez penser que la préoccupation la plus urgente en matière de droits humains était l'exécution d'une poignée de préputés collaborateurs. Ces cas – diffusés avec des images dramatiques, des titres fortement éditorialisés et un moralisme sévère – ont dominé des segments sur les chaînes de télévision occidentales, inondé les réseaux sociaux et alimenté des débats interminables sur la supposée « barbarie » de la société palestinienne.

Pendant ce temps, la **mort massive des Palestiniens** – plus de **67 600 tués par les forces israéliennes au cours des deux dernières années seulement** – est rapportée avec une sorte de détachement bureaucratique. Si elle est mentionnée du tout, elle apparaît comme une statistique enfouie sous des titres sur les otages israéliens, les opérations militaires ou « l'infrastructure du Hamas ».

Cette disparité n'est pas seulement une négligence éditoriale – c'est une **ingénierie narrative**.

Pourquoi l'exécution de 6, 10 ou même 20 collaborateurs génère-t-elle plus de titres que des dizaines de milliers de morts civils ? La réponse réside dans la manière dont les médias internationaux ont été conditionnés à **humaniser la souffrance israélienne et criminaliser la résistance palestinienne**, tout en rendant la mort palestinienne soit suspecte, soit accidentelle, soit malheureusement « inévitable ». La mort d'un Palestinien par une frappe de missile israélienne est rapportée comme un événement météorologique – tragique, mais impersonnel. L'exécution d'un collaborateur par les Palestiniens, en revanche, est un **théâtre moral** : une opportunité pour les présentateurs, les experts et les politiciens de remettre en question l'humanité même d'un peuple entier.

Ce n'est pas un accident. C'est le résultat de décennies de **déshumanisation**, de racisme et d'alignement idéologique, financier et politique des médias occidentaux avec les récits israéliens. Le déséquilibre dans la couverture ne concerne pas ce qui est digne d'intérêt ; il s'agit de ce qui sert la structure de pouvoir dominante.

Sensationalisation de l'exception, effacement de la norme

Les exécutions sont troublantes, et elles méritent un examen minutieux. Mais à Gaza, elles sont l'**exception**, pas la règle. Les frappes aériennes israéliennes, en revanche, sont **routinières**, souvent décrites comme des « attaques de précision » même lorsqu'elles rasent des quartiers entiers. Ces frappes ont tué des milliers d'enfants, détruit des hôpitaux et affamé une population jusqu'au déplacement massif. Pourtant, la **brutalité du meurtre industrialisé soutenu par l'État** reçoit moins de couverture émotionnelle que le défilé d'un traître présumé à travers une rue ravagée par la guerre.

Pourquoi ? Parce que le récit du collaborateur sert un objectif : il confirme les préjugés profondément enracinés de l'Occident. Il raconte une histoire réconfortante où **les Palestiniens sont le problème**, même dans leur propre souffrance. Où le Hamas – et par extension, tous les Palestiniens – est irrationnel, vengeur et indigne de l'empathie étendue aux victimes ailleurs.

Ce n'est pas du journalisme – c'est de la **maintenance idéologique**.

Épilogue

Au cours des deux dernières années, l'histoire a été racontée **à travers la lentille de l'occupant**, et non des occupés.

Nous avons vu comment les collaborateurs – outils d'une force extérieure – ont été placés au centre de la scène tandis que les enfants enterrés dans des fosses communes étaient rendus invisibles. Nous avons entendu le mot « civilisé » brandi non pas comme une norme de comportement, mais comme un insigne de supériorité raciale et politique. Nous avons vu des appels à la justice tordus en instruments de propagande – non pas pour protéger les vulnérables, mais pour approfondir leur déshumanisation.

Le récit de hasbara dépend de cette inversion. Il prospère sur la confusion – sur la croyance que les colonisés doivent toujours justifier leur douleur, leur colère et même leur existence. Lorsque des collaborateurs sont exécutés, c'est de la sauvagerie ; lorsque Gaza est bombardée, c'est de la sécurité. Lorsque les Palestiniens résistent, c'est du terrorisme ; lorsqu'ils meurent silencieusement, c'est la paix. L'ordre moral qui condamne les impuissants pour avoir survécu tout en excusant les puissants pour avoir tué n'est pas du tout un ordre moral – c'est un scénario écrit par l'empire, joué par les médias et consommé par ceux qui sont trop engourdis pour voir leur propre reflet dans les ruines.

Les exécutions de collaborateurs sont un symptôme de l'effondrement – d'un monde où la loi et l'ordre ont été réduits en poussière par les bombardements.

Elles ne sont pas une preuve de la sauvagerie palestinienne, mais de **la sauvagerie imposée à la Palestine**.

Références

- **Associated Press.** « Le Hamas exécute plus de deux douzaines de présumés collaborateurs à Gaza. » *AP News*, 14 octobre 2025.
- **Le Monde.** « Le soutien secret d'Israël aux 'Forces populaires' armées à Gaza échoue. » *Le Monde International Edition*, 10 octobre 2025.
- **Reuters.** « Un clan de Gaza renie Yasser Abu Shabab au milieu d'accusations de pillage et de collaboration. » *Reuters*, 11 octobre 2025.
- **The Week (UK).** « Qui sont les 'Forces populaires' ? À l'intérieur de l'effondrement du proxy d'Israël à Gaza. » *The Week*, 12 octobre 2025.
- **Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).** *Rapport sur la situation de l'impact humanitaire #59 : Évaluation des dommages*

à l'infrastructure et à la gouvernance dans la bande de Gaza. 3 octobre 2025.

- **Bureau des droits humains des Nations Unies (OHCHR).** « Destruction des institutions civiles et du système judiciaire de Gaza. » Communiqué de presse, 25 septembre 2025.
- **Code des États-Unis Titre 18 § 2381 – Trahison.** Bureau des publications du gouvernement des États-Unis, en vigueur jusqu'en 2024.
- **B'Tselem – Le Centre d'information israélien pour les droits humains dans les territoires occupés.** *Mineurs en détention militaire : Tribunaux militaires israéliens en Cisjordanie*, mise à jour 2024.
- **Association de soutien aux prisonniers et de défense des droits humains Addameer.** *Statistiques et résumé juridique sur la détention administrative*, mai 2025.
- **Conseil des droits humains des Nations Unies.** *Rapport de la Commission internationale indépendante d'enquête sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et Israël*, A/HRC/59/73, juin 2025.
- **Associated Press.** « Ministère de la Santé de Gaza : Le nombre de morts s'élève à 67 600. » *AP News*, 14 octobre 2025.
- **Haaretz.** « L'armée israélienne admet l'utilisation de milices locales de Gaza pour recueillir des renseignements. » *Haaretz English Edition*, 9 octobre 2025.
- **International Crisis Group.** *Après le cessez-le-feu : Fragmentation et représailles à Gaza*, Rapport n° 248, octobre 2025.
- **Al Jazeera English.** « Le Hamas dit avoir averti les collaborateurs avant les exécutions ; Israël dénonce les meurtres. » *Al Jazeera*, 15 octobre 2025.
- **Human Rights Watch.** *Israël/Palestine : Mettre fin à la punition collective à Gaza*. 1 octobre 2025.
- **Reporters sans frontières.** *Récits médiatiques et couverture de guerre : Gaza 2025*, octobre 2025.